

*Fait le 6 mars 2018,
À Paris*

**David Belliard,
Président du groupe écologiste de Paris
Conseiller de la métropole du Grand Paris**

**Jorge Azevedo
Directeur de Smovengo**

Objet : Retard d'implantation des nouveaux Vélib's

Monsieur,

Depuis le 1^{er} janvier, la qualité du service Vélib' reste dégradée pour les usagères et les usagers. Malgré vos précédentes annonces courant janvier la situation peine à s'améliorer.

Le rythme d'ouverture de nouvelles stations, loin des 80 stations ouvertes par semaine annoncées, oscille entre 18 et 43 pour le mois de février. À ce rythme, le total de 1400 stations que comprend le réseau ne serait pas atteint avant le mois d'octobre.

Dans vos différentes expressions publiques, vous dites avoir fait face à des difficultés techniques imprévues. Le groupement Smovengo est pourtant constitué de très grands groupes économiques (Indigo, Moventia et Mobivia) et dispose a priori de l'expertise technique pour mener à bien et dans les temps les études techniques nécessaires.

Vous serez reçu à l'Hôtel de Ville vendredi prochain à l'invitation de Christophe Najdovski, maire adjoint aux transports et en présence des groupes politiques du conseil de Paris. J'y représenterai pour ma part les élu.e.s écologistes. Pour préparer cet échange, je vous prie de trouver ci-dessous une liste de questions mais aussi de demandes pour lesquelles mon groupe souhaite obtenir des réponses précises.

Premièrement : à quelle échéance évaluez-vous le déploiement de 100% des stations attendues par les usagers ? Nous souhaitons disposer d'un planning exact et réaliste des installations des bornes Vélib'.

Deuxièmement : sur l'information des usagers. De nombreux usagers rapportent une discordance entre les informations disponibles sur l'application pour smartphones Vélib' et l'opérationnalité effective des stations. Nous demandons donc que l'information dispensée par votre plateforme web soit en adéquation avec l'opérationnalité réelle des stations. Il ne doit plus y avoir de mauvaise surprise pour les usagers.

Troisièmement : le cadre contractuel entre le syndicat Autolib' Vélib' Métropole et Smovengo prévoit une pénalité d'un million d'euros à chaque mois de retard. Pour le groupe écologiste cette clause doit s'appliquer tant que les conditions de contrat ne sont pas remplies dans la mesure où c'est le syndicat Autolib' Vélib' Métropole qui indemnise les abonné.e.s Vélib' pour le préjudice subi.

Vous le savez, en matière de mobilité, l'objectif des écologistes pour cette mandature, reste intact : notre ville doit encourager les Parisiennes et les Parisiens à être toujours plus nombreux à enfourcher des vélos, que ce soit pour leurs trajets domicile/travail ou leurs déplacements personnels. C'est aussi grâce au vélo que nous ferons de notre capitale une ville respirable et que nous améliorerons la qualité de l'air pour préserver le climat et améliorer la qualité de vie et la santé de nos concitoyens et concitoyennes.

Dans ce contexte, le vélo doit être traité comme un sujet de mobilité majeur. Il est de votre responsabilité en tant que délégué du service d'être à la hauteur des attentes des Parisiennes et des Parisiens.

En attendant vos réponses, je reste bien entendu à votre disposition pour échanger et travailler sur ces questions. Je vous prie d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

David Belliard
Président du groupe écologiste de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Belliard', written in a cursive style.

Copie à :

- *Catherine Baratti Elbaz, Présidente du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole*
- *Anne Hidalgo, Maire de Paris*
- *Christophe Najdovski, Adjoint à la maire de Paris chargé de toutes les questions relatives aux transports, à la voirie, aux déplacements et à l'espace public*
- *Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris*